



PROJET D'URBANISATION À RÊVES (LIXON) : PROJET SUSPENDU

DÉBUT DES TRAVAUX DES 23 LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS AU CHÂTEAU DE DOBBELEER À FRASNES

PROGRAMMES DES DUCASSES - LES JUBILAIRES 2022

EXTENSION DU COMPLEXE SPORTIF : ÇA AVANCE !

RÉDUISEZ VOTRE FACTURE : LANCEMENT DE L'ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ POUR LES CITOYENS

COMMENT OBTENIR SON CHÈQUE MAZOUT DE 225 € ?

PHOTO: CHÂTEAU DE DOBBELEER À
FRASNES-LEZ-GOSSELIES

SOMMAIRE ❖

L'ÉDITO DU BOURGMESTRE	2
LES ÉCHOS DE LA COMMUNE	3
- L'habitat léger aux Bons Villers	
- Rencontre avec le secteur associatif	
- Inauguration de la maison multiservices & la maison de village de Villers-Perwin	
- Comment obtenir son chèque mazout de 225 €?	
- Projet d'urbanisation à Rèves: mise en suspend	
TRAVAUX - MOBILITÉ	8
- Débuts des travaux de la rue Vanbeneden	
- Début des travaux au Château de Dobbeleer : septembre 2022	
- Aire de jeux: lancement du marché	
- Semaine mobilité 2022 : du 16 au 22 sept. 2022	
ENVIRONNEMENT	12
- Achat groupé d'énergie: Réunion le 22/09	
- Grand Nettoyage de Printemps 2022 : résultats	
- Installation de 10 îlots de poubelle de tri	
- Visite de l'unité de Biométhanisation	
- Journée de l'énergie : 16/10 au Complexe sportif de Frasnes de 10h à 17h	
- Journée de l'arbre 2022	
- Accompagnement gratuit pour vos projets d'isolation : état des lieux	
- Les éoliennes aux Bons Villers : état des lieux des projets	
C.P.A.S	15
- Accueil des réfugiés aux Bons Villers	
AÎNÉS	16
- Calendrier des activités seniors 2022- 2023	
- La journée internationale des aînés	
- Enéo	
MISE EN VALEUR D'UN BONSVILLERSOIS	17
- Jean-Noël Sélifet, citoyen d'honneur 2021	
JUBILAIRES	18
DUCASSES	22
PAROLE AUX PARTIS	26
2 AGENDA	27

L'ÉDITO DU BOURGMESTRE ❖

Les Bons Villers, territoire solidaire

Nous pouvons être fiers d'être Bonsvillersois ! Grâce au travail de nombreux bénévoles, à l'investissement des agents communaux et du CPAS, nous avons pu accueillir dignement 11 familles ukrainiennes aux Bons Villers. Si une partie a déjà quitté le territoire, les aides offertes par les nombreux bénévoles ont été précieuses et indispensables. Traducteurs, hébergeurs, transporteurs, donateurs... Merci à vous !

Théoriquement, la Commune des Bons Villers devait accueillir une centaine de réfugiés. Dans les faits, 37 personnes se sont présentées aux Bons Villers. Certaines sont restées quelques jours, d'autres sont parties rejoindre leur famille ailleurs en Belgique ou à l'étranger et d'autres encore ont décidé de rester.

Rapidement après le début de la guerre en Ukraine, la Commune des Bons Villers a organisé un appel aux bénévoles, à la fois pour accueillir les réfugiés mais aussi pour soutenir ces généreuses familles. Une réunion d'information rassemblant une centaine de personnes a eu lieu dans la foulée. La solidarité était en marche. Les questions étaient nombreuses et les réponses peu satisfaisantes. La Commune et le CPAS tentent de palier les manques en mettant du personnel à disposition, même si les familles accueillantes gardent une charge importante sur leurs épaules. Avec le temps, les bénévoles souhaitent des solutions durables pour héberger dignement les réfugiés accueillis à domicile. Encore une fois, la Commune et le CPAS trouvent, meublent et aménagent plusieurs logements publics pour les familles restées sur le territoire car les bailleurs privés ne souhaitent pas louer aux ukrainiens. Actuellement, toutes les familles ont reçu une proposition de solution. Des cours de français sont même proposés. Un suivi individuel est toujours réalisé par le CPAS. Cependant, à nouveau, tout cela s'est fait sans aide des niveaux supérieurs, impliquant gestion de crise et dépenses supplémentaires à la charge de la Commune.

Remarquons que l'enchaînement des crises depuis 2 années (covid, inondations, Ukraine ...) nous confortent à être plus solidaires les uns envers les autres. Insistons auprès des pouvoirs fédéral et régional afin qu'ils prévoient les moyens pour les communes, les vraies institutions de terrain.

Mathieu Perin, bourgmestre

LES ÉCHOS DE LA COMMUNE ❖

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Prestation de serments des jeunes conseillers communaux le 22 mars devant le Conseil communal



COMMÉMORATION DU 8 MAI AVEC LA VILLE D'ESCAUDAIN ET LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE RÈVES



Ce 9 mai, la Commune des Bons Villers rendait hommage aux **soldats tombés lors de la Seconde Guerre Mondiale**.

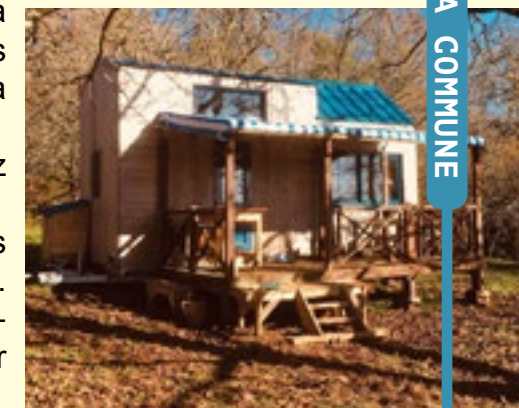
En plus des représentants des anciens combattants et des para-commandos belges, les autorités de la ville d'Escaudain (jumelée aux Bons Villers) étaient également présentes pour renouer les liens entre nos deux communes. Une délégation bonsvillersoise se rendra à Escaudain lors des cérémonies du 11 novembre.

L'HABITAT LÉGER AUX BONS VILLERS

Après le grand succès de l'appel à candidatures, la Commune a organisé une première rencontre réunissant une trentaine de citoyens pour la mise en place de l'habitat léger aux Bons Villers. Le but de la réunion était double :

(1): Baliser le développement de l'habitat léger aux Bons Villers chez les particuliers.

(2): Échanger sur le projet pilote qui sera lancé prochainement dans un espace communal pouvant accueillir entre 5 et 10 habitats légers. La soirée fut riche en partages et en échanges, dans le respect de chacun. Une prochaine réunion sera programmée à la rentrée pour clôturer la phase de concertation.



RENCONTRE AVEC LE SECTEUR ASSOCIATIF

Au mois de mai dernier, la Commune a souhaité reprendre contact avec les associations actives sur le territoire. Il s'agissait principalement de présenter les aides procurées par la Commune (matériel, salles disponibles ...). De plus, la Commune a pu recueillir les questions et inquiétudes des bénévoles qui constituent le tissu associatif local. Avec plus de 80 associations, Les Bons Villers est assurément une commune qui bouge ! Merci à toutes ces associations qui font vivre nos villages.



INAUGURATION DE LA MAISON MULTISERVICES À VILLERS-PERWIN



Avec l'aide de la Wallonie, la Commune a acquis une maison multiservices à Villers-Perwin, à la rue du Tilleul. Dans un premier temps, ce bâtiment est réservé exclusivement à la maison médicale de Frasnès-lez-Gosselies. En effet, suite à d'importants travaux à Frasnès, la Commune a proposé à la maison médicale de s'installer dans le bâtiment de Villers-Perwin.

Dans un deuxième temps, la maison multiservices de Villers-Perwin accueillera notamment une accueillante pour enfants et une antenne de la maison médicale avec une offre de médecine générale. La Commune investit pour attirer des médecins généralistes dans notre entité et pour faire face au manque de places d'accueil pour les bambins de 0 à 3 ans. Et cette méthode fonctionne ! Des candidats médecins ou accueillants sont attirés par le modèle proposé et ils se font connaître directement à la Commune. Merci à toutes les personnes qui ont rendu ce projet possible !

INAUGURATION DE LA MAISON DE VILLAGE DE VILLERS-PERWIN

Début 2022, les travaux de la maison de village de Villers-Perwin située à la rue du Caveau à Villers-Perwin (près du Cercle paroissial) se sont terminés. Le bâtiment a été construit sur l'ancien baraquement des Guides Sainte-Claire.



Le rez-de-chaussé est entièrement disponible pour les citoyens alors que les 1er et 2ème étages accueillent, notamment, les Guides de Villers-Perwin.

Les travaux ont été financés par la Wallonie et la Commune. Deux garages ont également été réservés pour des associations locales afin d'y stocker leur matériel. Prochainement, la rue du Caveau et l'espace devant le Cercle paroissial seront également rénovés.



JE PÉDALE POUR MA FORME

Pour sa deuxième édition, « **Je Pédale Pour Ma Forme** » a permis à la quinzaine de participants de tous âges et de tous niveaux de parcourir 30 kilomètres sans arrêt ! JPPMF est une aventure sportive mais surtout humaine ! On soulignera l'ambiance particulièrement chaleureuse entre participants et avec les coachs.

Merci aux organisateurs, aux coachs et aux participants pour cette belle édition 2022.

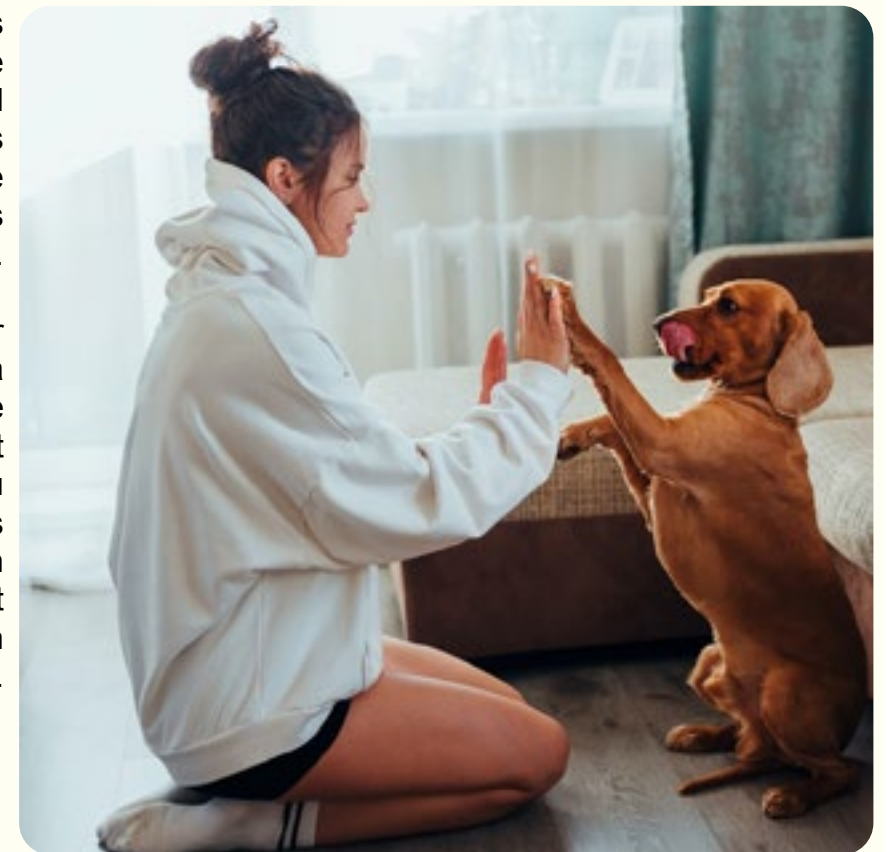
Prochaine édition au printemps 2023.

INFORMATIONS VIA LE COMPLEXE SPORTIF – 071 85 25 82.

PERMIS DE DÉTENTION POUR ANIMAUX

Depuis le 1er juillet dernier, le permis de détention pour les animaux de compagnie est entré en vigueur. Il établit que la personne n'est pas sous le coup d'une interdiction de détention ou déchue de son permis de détenir un animal de compagnie.

Ce document est disponible, pour le moment, sur rendez-vous, à l'Administration communale – service environnement (071/858.113). Il est ensuite à remettre au vendeur ou au responsable du refuge auprès de qui vous souhaitez acquérir un animal domestique, quel qu'il soit (du poisson rouge à la chèvre en passant par le lapin, le hamster ...).



COMMENT OBTENIR SON CHÈQUE MAZOUT DE 225 € PAR MÉNAGE ?

Le Gouvernement fédéral a décidé d'octroyer un chèque mazout de 225 € par ménage afin de combattre l'envolée des prix du carburant.



Les personnes qui peuvent en bénéficier sont :

- Celles qui chauffent leur résidence principale au mazout ou propane en vrac ;
- Celles qui sont domiciliées dans une maison unifamiliale ou dans un appartement ou dans un immeuble à appartements disposant d'un chauffage collectif.

La demande de chèque s'effectue via un formulaire disponible en ligne :

<https://chequemazout.economie.fgov.be/fr/login>

Le formulaire papier, à renvoyer par recommandé, est disponible ici :

<https://economie.fgov.be/sites/default/files/Files/Forms/Formulaire-type-A-remboursement-facture-de-chauffage-logement-individuel.pdf>

ATTENTION : il est surtout important d'avoir la facture à votre nom et la preuve de paiement. Si vous avez des problèmes pour remplir le formulaire, la commune organise des permanences (une par village) :

30 AOÛT	de 11 à 13h	maison de village de Wayaux (rue de Gosselies, 2)
3 SEPTEMBRE	de 9 à 11h	maison de village de Mellet (rue Helsen, derrière le point poste)
5 SEPTEMBRE	de 11 à 13h	dans la salle du Conseil à Frasnès (place de Frasnès, 1)
6 SEPTEMBRE	de 11 à 13h	maison de village de Rèves (rue de Bruxelles, 41)
15 SEPTEMBRE	de 17 à 19h	maison de village de Villers-Perwin (rue du Caveau)

PROJET D'URBANISATION À MELLET : FIN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE LE 30 SEPTEMBRE 2022

Ce projet privé concerne l'urbanisation d'une parcelle située entre les rues Léon Burny, Léon Mercier et de Fleurus à Mellet. **Ce projet consiste à créer un quartier au centre de ces différentes rues** (26 maisons, 4 appartements et 1 rez-de-chaussée commercial). La parcelle concernée est identifiée comme terrain à bâtir pouvant accueillir 38 bâtiments selon le schéma de développement communal.

En mai 2021, le projet a été présenté lors d'une réunion citoyenne. Suite à celle-ci, un comité de riverains s'est réuni en 3 ateliers pour améliorer les aspects du projet. Le 7 juillet 2022, le dossier a de nouveau été présenté aux Bonsvillersois.

Cette négociation a permis d'obtenir de nombreuses charges d'urbanisme. Ainsi, **la place du Terminus sera en partie verdurisée et elle comprendra une aire de jeux** (pour enfants de 3 à 12 ans), un terrain de pétanque, une aire de streetworkout et une pergola. L'autre partie sera toujours réservée au stationnement.

Elle sera aménagée avec des bancs et des bacs à fleurs amovibles pour permettre le départ des chars du Grand feu. En outre, une petite place verdurisée sera réalisée rue de Fleurus avec du parking pour les habitants des alentours et le promoteur réalisera de nouveaux trottoirs. Les 4 appartements et les 3 maisons situés rue de Fleurus seront vendus à prix coûtant et ils seront réservés à des jeunes bonsvillerois. Notons que l'ensemble des logements seront vendus prioritairement aux Bonsvillersois ou aux ménages ayant habité au moins 5 ans aux Bons Villers. **Un espace boisé sera planté au centre du quartier.** L'enquête publique prend fin le 30 septembre prochain.



DÉBUT DES TRAVAUX POUR LE PROJET D'URBANISATION À FRASNES



Le projet concerne la construction de maisons et d'appartements entre la rue Champ de la Chapelle, la chaussée de Bruxelles et la rue F. Givron. Après plusieurs réunions citoyennes et plusieurs négociations, un consensus avait été trouvé entre la Commune, le promoteur et les riverains. **Une réunion citoyenne aura lieu le 7/09 à 19h à la salle du Conseil communal pour baliser le début des travaux. La réunion permettra également d'informer sur la priorité d'achat pour les Bonsvillersois.**

PROJET D'URBANISATION À RÈVES (LIXON) : MISE EN SUSPEND DU PROJET



Le Collège communal et la société LIXON ont décidé de suspendre les négociations du projet d'urbanisation situé à Rèves. Cet article retrace deux ans de tractation avec LIXON.

En 2018, un avant-projet d'urbanisation sur une prairie située entre la rue de la Station et la rue de Bruxelles à Rèves a été déposé à la Commune des Bons Villers par la société LIXON. Il s'agissait de la création de 189

unités réparties en 90 appartements, 47 maisons, une ferme, une résidence-service comprenant 50 chambres et une nouvelle école. Aucune charge d'urbanisme n'a été proposée à ce stade du dossier.

En 2019, la Commune a décidé de renégocier l'ensemble de cet avant-projet, avec la volonté d'impliquer les citoyens, de diminuer la densité d'urbanisation (surtout le nombre d'appartements), de réduire les gabarits des immeubles et de solliciter des charges d'urbanisme pour la collectivité. Deux réunions citoyennes ont eu lieu cette même année. Entre 2019 et 2022, la Commune a organisé cinq ateliers citoyens avec l'aide d'un groupe actif de 22 riverains. De plus, la Commune s'est directement entretenue avec LIXON à 7 reprises.

Grâce à ce travail, un nouveau projet a été proposé par le promoteur. Il consistait en la création de 113 unités, soit 40 % en moins que le projet initial (-76 unités). Celles-ci se répartissaient en 65 appartements (-27 %), 37 maisons, une ferme et 10 terrains vierges. La Commune a encore obtenu la réduction du nombre d'immeubles à appartements, de 9 à 5 bâtiments, ce nombre restant néanmoins trop élevé.

Le cœur du problème résidait dans les gabarits de ces immeubles. LIXON maintenait 3 immeubles comprenant un rez-de-chaussée, 2 étages et des « penthouses ». Or, la Commune a toujours refusé catégoriquement ces penthouses dont la hauteur ne correspond en rien avec le caractère rural du territoire.

Concernant les charges d'urbanisme, la Commune a obtenu deux bâtiments « clé sur porte », l'un pouvant servir de local aux scouts de Rèves et de salle polyvalente et l'autre d'espace pour une accueillante d'enfants. De plus, la Commune a également négocié un espace extérieur public (aire de jeux et de convivialité), une aire permettant d'accueillir le chapiteau du comité de Rèves, un nouveau parking de 20 places et des espaces de stockage pour les associations. Les trottoirs le long du lotissement devaient également être refaits. La sécurisation de la traversée de la rue la Station était également prise en charge entre la ferme située rue de la Station et la rue Burlet.

Devant l'école maternelle de Rèves, une nouvelle placette végétalisée (avec 20 places de parkings) était créée ainsi que la réalisation d'un aménagement sécurisé entre cet espace et l'école maternelle. 1.500 arbres devaient être replantés sur la parcelle. Dix terrains vierges (entre 3 et 4 ares) étaient réservés à des jeunes bonsvillersois, à prix réduit (110 €/m²). Pendant 6 mois, l'ensemble des unités construites (113) auraient été vendues en priorité aux Bonsvillersois ou aux personnes ayant été domiciliées durant au-moins 5 ans aux Bons Villers.

Malgré une intense et longue négociation, une série de demandes formulées à LIXON par la Commune n'a pas été rencontrée. Il s'agit notamment de l'obtention de nouveaux plans actualisés, de vues 3D, de la réduction des gabarits des immeubles ou la possibilité d'ajouter d'autres charges d'urbanisme en fonction de l'avancement du projet, notamment en terme de mobilité.

Pour rappel, la Commune a la possibilité de refuser le projet car le terrain visé est en « zone d'aménagement communal concerté ou ZACC » au plan de secteur. L'affectation définitive de ce type de zone doit être approuvée par le Conseil communal, ce qui n'est pas le cas en zone à bâtir comme d'autres projets immobiliers sur le territoire communal (Mellet, Frasnes,...)

MISE EN COULEUR DES POTEAUX AUX ABORDS DES ÉCOLES

Dans le cadre du projet de sécurisation des abords des écoles, le Conseil communal des enfants et le service travaux de la Commune ont mis en couleur les petits poteaux aux abords des écoles. Merci aux Conseillers et aux équipes !



DÉBUTS DES TRAVAUX DE LA RUE VANBENEDEN LE 5 SEPTEMBRE À FRASNES-LEZ-GOSSELIES

Début septembre, la rue Vanbeneden subira la deuxième partie de sa rénovation. Après les traditionnels travaux des impétrants (eau, électricité, téléphone), la rue sera refaite de « façade à façade », les carrefours seront sécurisés, la vitesse sera réduite grâce à des aménagements et le cheminement piéton sera amélioré. La rue Vanbeneden est l'axe communal le plus emprunté aux Bons Villers (hors voiries régionales). C'est une voirie de transit qui permet à de nombreux navetteurs de circuler au sein du territoire communal. Une réunion citoyenne a eu lieu ce 20/06/2022 afin de présenter le programme des travaux.

Ces travaux sont prévus en 4 phases (phase 1 du 5/09 au 28/10 2022 ; phase 2 du 28/10 au 2/12 2022 ; phase 3 : du 13/02 au 9/06 2023 et la phase 4 : du 12/06 au 7/07 2023). **Chaque phase a été pensée afin d'entraver le moins possible la circulation.** Les travaux devraient se terminer en juillet 2023, hors intempéries. Chaque phase sera annoncée sur les réseaux sociaux et le site internet communal pour que

chaque citoyen puisse adapter son itinéraire. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez revoir la réunion citoyenne sur le site de la Commune.



RÉNOVATION DES RUES JOURNEAU ET DE LA DRÈVE À WAYAUX

Après les travaux de remise en état des rues Journeau et de la Drève à Wayaux, la Commune a mis en place une sécurisation des bas-côtés pour les piétons et cyclistes à la rue de la Drève.



SIGNALEZ UN PROBLÈME DANS L'ESPACE PUBLIC – TÉLÉCHARGER FIXMYSTREET

Dépôt clandestin, bulle à vêtements remplie, poubelle publique endommagée, trou dans la rue, ...signalez les problèmes rencontrés dans l'espace public grâce à **FixMyStreet** ! L'application est accessible sur smartphone et tablette.

Un site internet permet également aux personnes qui ne disposent pas de smartphone de signaler les problèmes rencontrés. L'application et l'accès au site sont gratuits. Rendez-vous sur : www.fixmystreetwallonie.be/creation-de-signalement.

Si ce moyen est trop compliqué, vous pouvez envoyer un mail à travaux@lesbonsvillers.be ou par téléphone 071/858.117



CRÉATION DE CHEMINEMENTS LENTS AUX RUES LÉON MERCIER À MELLET ET DE LA CHAPELLE À FRASNES

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Wallonie, la Commune des Bons Villers a reçu un subside de 300.000 € pour améliorer ses cheminements lents. Ainsi, les trottoirs de part et d'autre de la rue Léon Mercier à Mellet vont être transformés en pistes cyclables et piétonnes. La mise en œuvre de ce dossier permettra aussi de réorganiser les aménagements de vitesse. Ce tronçon permettra de relier la piste cyclable de la rue Léon Burny au chemin du tram.

Notons également qu'une partie de la rue de la Chapelle (côté Frasnes) va être rénovée afin de permettre la continuité du cheminement lent à la fin de la piste cyclable existante. Les usagers lents pourront relier Villers à Frasnes de manière entièrement sécurisée.



RÉNOVATION ET CRÉATION DE VOIRIE CYCLABLE À L'AVENUE STASSART À MELLET

Grâce à un subside de 900.000 €, le Service Public de Wallonie a décidé de refaire de façade à façade l'avenue Stassart à Mellet, du rond-point avec la N5 jusqu'au carrefour avec la rue du Mitan.

Le SPW en profitera pour réaliser une voirie cyclable, créant ainsi une liaison avec le chemin du tram. Une réunion citoyenne est prévue en octobre 2022 pour présenter le projet et connaître les remarques des citoyens.



POURSUITE DE LA RÉNOVATION DE VOIRIES EN DALLES BÉTON

Après les travaux de la rue Odoumont à Rèves, la deuxième phase de rénovation des dalles béton endommagées reprend à la rue Léon Burny à Mellet. Durant les travaux, la voirie sera remise en circulation alternée (feu de signalisation).

DÉBUT DES TRAVAUX AU CHÂTEAU DE DOBBELEER : SEPTEMBRE 2022

Après des années de procédures administratives, les travaux du Château de Dobbeleer vont pouvoir commencer. Pour rappel, le projet consiste à créer 23 logements intergénérationnels qui seront loués à prix réduits pour des revenus moyens. Pour ce dossier, la Commune a obtenu un subside wallon de plus d'1,6 million d'euros. Les travaux dureront 1 an, ils commenceront par le Château pour finir par la nouvelle aile. **Ce projet s'intègre dans un projet plus vaste de réaménagement du site.** Ainsi, une crèche de 35 places a été installée dans une partie du château. De plus, les 4 hectares de parc vont faire l'objet d'un lifting complet (abattages des arbres morts, création de sentier, ragréage des murs, création de parcours sportifs ...). Le parc sera connecté au Complexe sportif. En mai 2022, une petite aire de jeux et de convivialité a été créée pour les bambins de la crèche et elle est également accessible à tous les enfants 0 à 3 ans.



FIN DES TRAVAUX À L'ÉCOLE DU VIEUX-CHÂTEAU À MELLET



Vu l'augmentation des élèves à l'école du Vieux château à Mellet, **il était nécessaire de créer de nouvelles classes** et de rénover le bâtiment à côté du donjon.

Après plus d'un an de travaux, les élèves vont pouvoir rentrer dans leurs nouveaux locaux à la rentrée scolaire 2022.

SANITAIRES DANS LES ÉCOLES COMMUNALES : DÉBUT DES TRAVAUX EN AOÛT 2022



Grâce à un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles, notre Commune va pouvoir enfin **rénover les sanitaires** dans plusieurs écoles communales (école maternelle à Rèves, école maternelle et primaire à Mellet) pour un montant de 140.000 €.

AIRE DE JEUX AUX BONS VILLERS : LANCEMENT DU MARCHÉ

La Commune a dégagé un budget **soit pour créer une nouvelle aire de jeux soit pour remplacer des modules dans les écoles à Mellet, à Villers-Perwin et à Rèves et sur la place de Wayaux ...** Le marché a été lancé. En outre, la Commune a déposé une demande de subside pour réaliser une aire de jeux derrière l'église à Rèves.



SEMAINE MOBILITÉ 2022 : DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2022

Comme chaque année, la Commune des Bons Villers participe à la semaine européenne de la mobilité.

En plus des activités prévues dans les écoles, l'objectif consiste à vous informer et à vous sensibiliser aux principaux problèmes rencontrés sur le territoire en matière de mobilité.



LES TROTTOIRS NE SONT PAS DES PLACES DE STATIONNEMENT !

De trop nombreux automobilistes se stationnent sur le trottoir. Une campagne de sensibilisation sera organisée pour informer, de manière ludique, les automobilistes en infraction. Pour rappel, s'il n'existe pas de places de parking prévues, le stationnement se fait directement sur la rue.

LA VITESSE RESTE EXCESSIVE AUX BONS VILLERS !

Malgré le code de la route, les panneaux, les marquages au sol, les aménagements routiers, les radars répressifs et préventifs, les messages Facebook, les articles dans le bulletin communal ... la vitesse reste excessive dans les rues des Bons Villers. Les zones 30 km/h sont particulièrement victimes de ces infractions. Chaque année, des accidents sont constatés dans ces zones et notamment aux abords des écoles. Une action sera lancée en septembre 2022 spécifiquement sur cette problématique.

ATTENTION AUX CYCLISTES !

Le vélo est un moyen de déplacement qui séduit de plus en plus. De trop nombreux accidents mettent en cause des automobilistes et des cyclistes qui en sortent rarement indemnes. La Belgique est dans le top 3 des pays où la mortalité des cyclistes est la plus importante. Il est essentiel de rappeler que les cyclistes sont des usagers faibles. Alors, soyons courtois et faisons d'autant plus attention aux cyclistes qui circulent dans nos villages.



ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE: RÉUNION CITOYENNE LE 22/09 À LA SALLE DU CONSEIL

Suite à la flambée des prix de l'énergie, la Commune lance **une initiative d'achat groupé d'énergie et de technologies durables** (led, isolation, panneaux solaires...) afin d'aider les citoyens des Bons Villers. Cette action est prévue pour septembre 2022. Un toutes-boîtes sera distribué par l'opérateur retenu.

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2022 : RÉSULTATS

Comme chaque année, les Bonsvillersois ont tenu à rendre leurs rues et paysages plus propres lors du Grand Nettoyage de Printemps 2022 ! Au total, ce sont 13 équipes et 606 participants qui ont nettoyé 21 kilomètres de voiries. On peut souligner la présence de 5 écoles de notre territoire, regroupant 578 élèves ! Il s'agit d'un beau message d'engagement de notre jeunesse.



INSTALLATION DE 10 ÎLOTS DE POUBELLE DE TRI SUR LE TERRITOIRE

La Commune a répondu à l'appel de Tibi et de Bewapp pour créer 10 îlots de poubelles de tri résiduel/PMC.

Ces poubelles seront placées sur les places des villages, aux abords des écoles, des friteries ... Une bonne nouvelle pour la propreté publique.



VISITE DE L'UNITÉ DE BIOMÉTHANISATION DU BOIS D'ARNELLE

En mai dernier, les équipes communales ont pu découvrir et visiter l'unité de biométhanisation du Bois d'Arnelle, à Frasnes-lez-Gosselies. Cette unité de biométhanisation transforme de la matière organique issue de l'agriculture en deux produits : **d'une part, du biogaz purifié et injecté directement dans le réseau de distribution et, d'autre part, du digestat, un amendement de sol de très haute qualité.** Félicitations au porteur de projet, pour la finalité locale et son objectif extrêmement intéressant en ces temps de crise énergétique mondiale.



JOURNÉE DE L'ÉNERGIE : 16/10 AU COMPLEXE SPORTIF DE FRASNES DE 10H À 17H



JOURNÉE DE L'ARBRE 2022

En 2022, le mois de novembre verra l'organisation d'une nouvelle Journée de l'Arbre aux Bons Villers ! Au programme, distributions d'arbres, chantier participatif, annonce des vainqueurs du concours Pâquerettes et ciboulette, plantation de 4000 arbres, ...

Rendez-vous le samedi 26 novembre de 9h à 12h, à la rue Bringand à Frasnes-lez-Gosselies.

Informations à suivre prochainement sur le site web communal.



ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR VOS PROJETS D'ISOLATION : ÉTAT DES LIEUX

Durant l'hiver et le printemps 2022, la Commune des Bons Villers vous a proposé un accompagnement **GRATUIT** pour la réalisation de travaux visant à faire des économies d'énergie dans votre maison. Ce service consiste à vous accompagner personnellement dans vos demandes de prix et à vous aider à obtenir des subsides. Ces investissements vous permettront de rapidement réduire vos factures d'énergie. Déjà 16 ménages bonsvillersois sont convaincus !

Vous aussi, participez ! Renseignements au 071/858.112 ou environnement@lesbonsvillers.be ou directement chez Corenove à info@corenove.be



LES ÉOLIENNES AUX BONS VILLERS : ÉTAT DES LIEUX DES PROJETS

Comme déjà évoqué dans ce bulletin communal, le territoire et les alentours des Bons Villers font l'objet de futurs projets éoliens. La Commune et des citoyens suivent particulièrement l'avancement de ces dossiers.

Actuellement, ces projets sont en phase d'étude d'impact sur l'environnement. Les demandes de permis n'auront pas lieu avant fin 2022 ou début 2023.



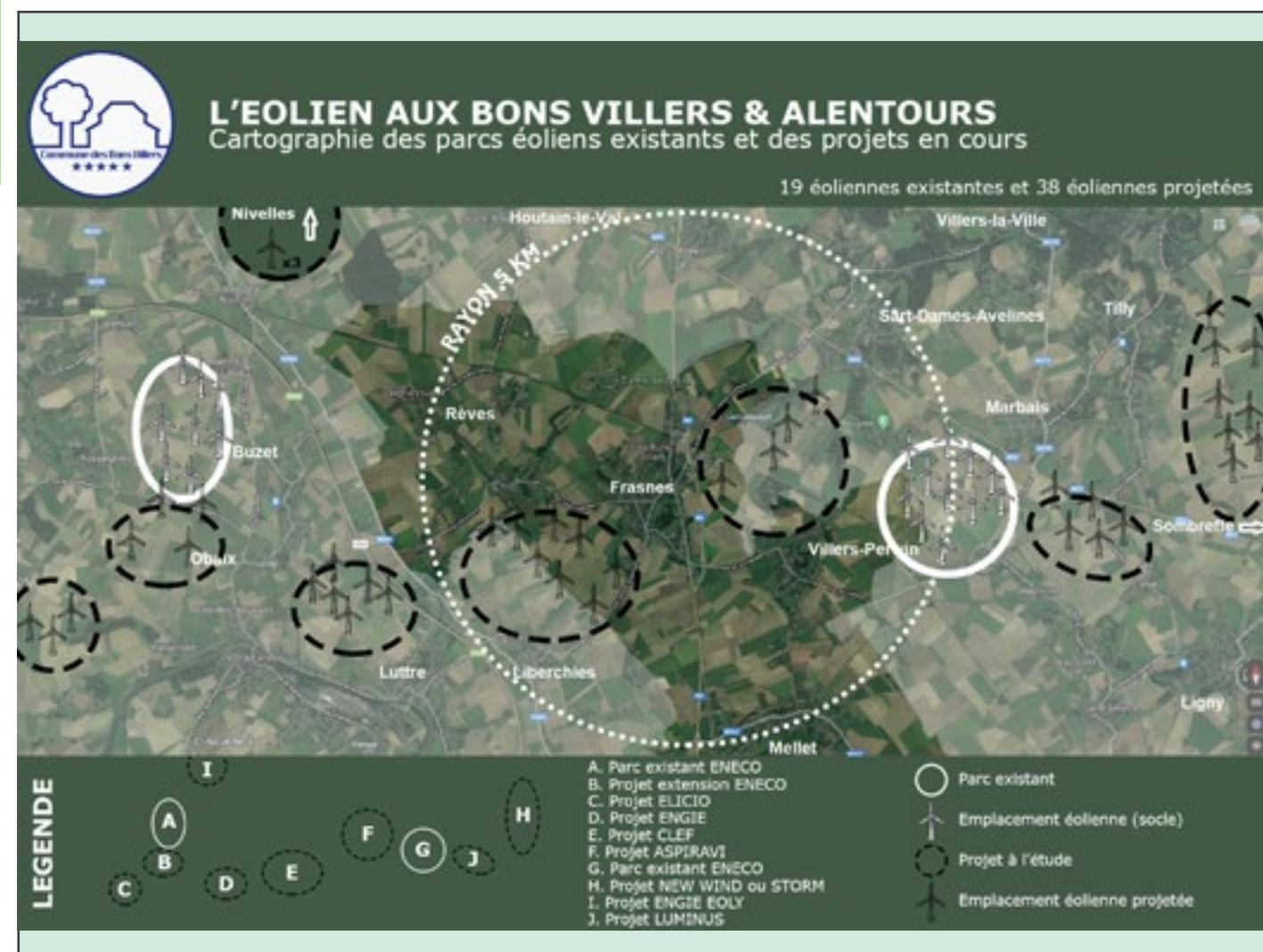
Projet CLEF, entre Les Bons Villers et Pont-à-Celles - 8 éoliennes

Conformément à la procédure wallonne, une étude d'incidence sur l'environnement est en cours de réalisation. Cette étude analyse, durant un an, tous les impacts du projet éolien sur son environnement direct (faune, bruit ...). Le promoteur CLEF ne peut se prononcer avant la finalisation de cette étude. Celle-ci sera présentée lors d'ateliers de suivi, pour les citoyens des Bons Villers et de Pont-à-Celles, avec la possibilité de visualiser le projet en 3D.

Projet ASPIRAVI, entre Les Bons Villers et Sart-Dames-Avelines - 4 éoliennes

Dans le cadre de ce projet, aucun comité d'accompagnement n'a eu lieu, faute de candidatures. Une réunion d'information citoyenne aura néanmoins lieu pour présenter les résultats de l'étude d'incidence sur l'environnement.

Pour rappel, le permis sera délivré par la Région wallonne avec un simple avis de la Commune des Bons Villers.



C.P.A.S

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS AUX BONS VILLERS

Suite au conflit en Ukraine, plusieurs réfugiés ont été accueillis dans des familles bonsvilleroises. Certains d'entre eux sont toujours accueillis dans des familles et d'autres occupent un logement de la Commune ou du CPAS.

L'accueil de réfugiés n'est toutefois pas nouveau aux Bons Villers. Depuis 2010, le CPAS dispose de deux logements destinés à accueillir des réfugiés, appelés initiatives locales d'accueil (ILA).

Lorsqu'une personne étrangère arrive en Belgique, elle introduit une demande d'asile auprès de l'Office des Etrangers. Elle est alors considérée comme candidate réfugiée. En Belgique, toute personne qui demande l'asile a le droit à un accueil conforme à la dignité humaine. Les autorités proposent une structure d'accueil dans laquelle elle peut séjourner en attendant la décision de reconnaissance, ou non. Ces structures sont organisées par FEDASIL, la Croix-Rouge ou encore par les CPAS.

Lors de l'attribution des places, la situation particulière des demandeurs d'asile (famille avec enfants, personne en fauteuil roulant, mineur non accompagné ...) est prise en compte.

ET EN PRATIQUE ?

Le CPAS accueille dignement les demandeurs et les installe dans leur logement équipé. Il réalise toutes les démarches liées à un aménagement correct et vise une intégration adéquate dans la commune.

Outre cet accueil, le CPAS met en place un accompagnement social : suivi médical, démarches d'inscription à la commune, à la mutuelle ou à l'école, ouverture d'un compte bancaire, apprentissage du français ... En cas de décision négative de la demande de séjour, l'assistant social assurera le départ sous toutes ses formes.

ET POUR LES PERSONNES FUYANT LA GUERRE EN UKRAINE ?

Il est important de préciser que dans le cadre du conflit en Ukraine, une procédure spécifique d'accueil temporaire a été mise en place par l'Union Européenne.

Depuis le 24 février 2022, les ukrainiens peuvent bénéficier d'une protection temporaire dans n'importe quel pays membre, sans passer par la demande d'asile « classique ». Cette protection est valable pour au moins un an. Cela pourrait être revu en fonction de l'évolution de la situation. Les autorités fédérales ont décidé de ne pas recourir aux structures collectives ou aux ILA pour accueillir ces personnes. Il a donc été demandé aux communes d'assurer l'accueil des personnes, en faisant appel à la solidarité des citoyens mais aussi en mettant à disposition d'autres logements publics (hors ILA).

La Commune et le CPAS en profitent pour remercier de tout coeur tous les citoyens qui se sont mobilisés (et se mobilisent encore) pour l'accueil de ces personnes, que ce soit en les logeant, en les nourrissant, en les aidant dans leurs démarches administratives ou de quelque autre manière.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS SENIORS POUR 2022- 2023

- **ART FLORAL** - 1 x par mois à la maison de village de Mellet (date à préciser)
- **AQUARELLE** : tous les jeudis de 14h30 à 16h30 - résidence Charles Esther
- **PATCHWORK** : tous les jeudis de 9h à 12h - maison de village de Mellet
- **TRICOT** – crochet – couture – broderie : tous les jeudis de 9h à 12h
Maison de village de Mellet
- **SCRAPBOOKING EUROPÉEN & AMÉRICAIN** : tous les jeudis de 13h à 16h
Château de Dobbeleer
- **SOPHROLOGIE** : 3 x par mois Complexe sportif de Frasnes-lez-Gosselies
- **ATELIER LUDIQUE** : 2 x par mois 9h30- 12h - résidence Charles Esther
- **ATELIER DE LA MÉMOIRE** : 2 x par mois 9h30 – 12h00 maison de village de Mellet
- **INFORMATIQUE** : Tous les mardis 13h30 – 15h30 & tous les jeudis 9h30 – 12h00 & 13h30 – 15h30
- Un nouvel atelier verra le jour entre septembre et octobre – **GYMNASTIQUE DOUCE**
Résidence Charles Esther

INFORMATIONS, CONTACTS ET INSCRIPTION : SERVICE DE COHÉSION SOCIALE 071/823.170 OU PCS@LESBONSVILLERS.BE

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS SE DÉROULERA LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE AU COMPLEXE SPORTIF DES BON VILLERS. DÉBUT DE LA FESTIVITÉ 14H30.

ENE

MOUVEMENT SOCIAL DES AÎNÉS

A tous ceux qui souhaitent sortir de leur isolement ou simplement nouer des contacts, notre Amicale regroupe des pensionnés souhaitant créer, soutenir des liens de solidarité, d'amitié à travers des activités culturelles, sportives, de créativité ou de délasserment, adaptées aux besoins de ses membres. Nous proposons des excursions, des repas festifs, des conférences, des jeux de cartes et des jeux de société, de la gymnastique douce, des balades dans nos villages, des ateliers créatifs.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Mme Jeanine Baugniet 071 85 35 22
Mme Marie Paule Lebeau 071 85 27



MISE EN VALEUR D'UN BONSVILLERSOIS

JEAN-NOËL SÉLIFET, CITOYEN D'HONNEUR 2021

Pour la première fois, la Commune des Bons Villers a décidé de mettre à l'honneur un de ses citoyens. Après un appel à candidatures, un jury composé d'associations, de commerçants et de l'ensemble des partis représentés aux Conseil communal a choisi de mettre en avant une personnalité bonsvillersoise pour l'année 2021. A l'unanimité, le jury s'est exprimé en faveur de la candidature de Jean-Noël Sélifet, ancien garde champêtre de Frasnes-lez-Gosselies durant 47 ans.

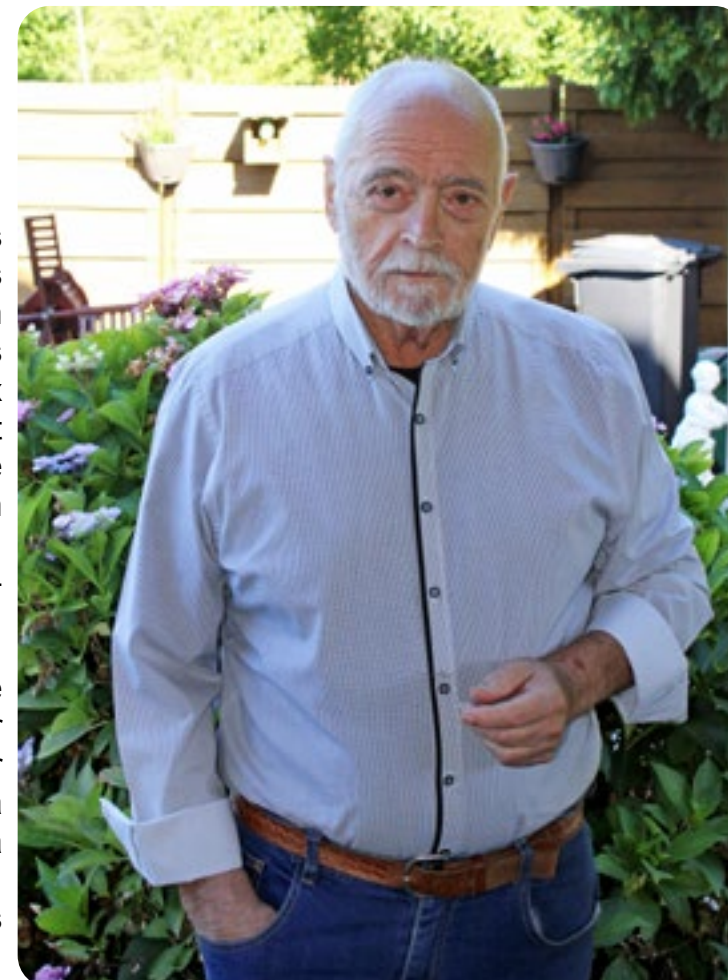
La nuit du 2 au 3 mars 2021, un vacarme résonne dans le paisible quartier de la Cour Bauthier à Frasnes-lez-Gosselies. Alerté par le bruit, Jean-Noël se lève pour contrôler la situation. Après avoir jeté un œil à l'avant de la maison, il décide de faire le tour par le jardin. C'est alors qu'il aperçut de gigantesques flammes sortir de la maison voisine.

Une importante explosion retentit, doublant l'ampleur de l'incendie. Après la cuve à mazout, c'est au tour de bombonnes de gaz de s'enflammer.

Jean-Noël pense directement à sa voisine. Il se dit qu'elle est peut-être désespérément en train de chercher une issue à cette prison de feu. En faisant de nouveau le tour par l'avant, il entend quelqu'un tambouriner le volet extérieur de la porte d'entrée. Ce dernier est totalement bloqué, empêchant sa voisine de s'extraire de la maison. Grâce à une personne venue lui porter main forte, Jean-Noël prend l'initiative d'arracher le volet. Il rentre rapidement pour agripper sa voisine et la sort hâtivement du guêpier, avant que l'appel d'air provoqué par cet intrusion soudaine ne renforce le brasier.

En 10 minutes, les pompiers et les ambulanciers sont arrivés, prenant alors le relais pour gérer au mieux la situation. Jean-Noël est devenu un héros.

Cet acte de bravoure et d'altruisme fait de lui le citoyen d'honneur 2021 de la Commune des Bons Villers. Une remise officielle du prix sera organisée lors de la ducasse de Frasnes-lez-Gosselies, le dimanche 21 août vers 10h.



Maison sinistrée

LES JUBILAIRES

Or = 50 ans Brillant = 65 ans
Diamant = 60 ans Platine = 70 ans

Seules les personnes souhaitant être photographiées
sont reprises dans ce bulletin.

Noms/Prénoms	Entité	Cérémonie
Mr Rucquoy Jean & Mme Gillain Jacqueline	Frasnes-lez-Gosselies	Noces de diamant
Mr Leruth Fernand & Mme Hubin Nicole	Frasnes-lez-Gosselies	Noces de diamant
Mr Delcourt Yvon & Mme Louette Brigitte	Frasnes-lez-Gosselies	Noces d'or
Mr Ricci Giuseppe & Mme Dupont Rita	Frasnes-lez-Gosselies	Noces d'or
Mr Delstanche André & Mme Gravez Marguerite	Wayaux	Noces de diamant
Mr Gryspeert Léon & Mme Cremelie Maria	Wayaux	Noces de diamant
Mr Denuit Michel & Mme Tilman Bernadette	Wayaux	Noces d'or
Mr Marchandise Thierry & Mme Brecx Danielle	Wayaux	Noces d'or
Mr Dehoul Jacques & Mme Rucquoy Christiane	Villers-Perwin	Noces de diamant
Mr Devilers Jean-Marie & Mme Gilbert Geneviève	Villers-Perwin	Noces d'or
Mr Nickell Julien & Mme Hanoulle Micheline	Villers-Perwin	Noces d'or
Mr Dendal Arthur & Mme Bellemans Marie-Louise	Mellet	Noces de diamant
Mr Vanhaekendover Jacques & Mme Ronsse Agnès	Mellet	Noces d'or
Mr Tambour Marcel & Mme Pensis Suzanne	Mellet	Noces d'or
Mr Gabriel Roger & Mme Cauwenbergh Jacqueline	Mellet	Noces d'or
Mr Blaise Jacques & Mme Regulski Margarit	Rèves	Noces d'or



Mr Gryspeert Léon & Mme Cremelie Maria
Noces de diamant - Wayaux



Mr Vanhaekendover Jacques & Mme Ronsse Agnès
Noces d'or - Mellet



Mr Delstanche André & Mme Gravez Marguerite
Noces de diamant - Wayaux



Mr Dendal Arthur & Mme Bellemans Marie-Louise
Noces de diamant - Mellet



Mr Devilers Jean-Marie & Mme Gilbert Geneviève
Noces d'or - Villers-Perwin



Mr Leruth Fernand & Mme Hubin Nicole
Noces de diamant - FLG



Mr Delcourt Yvon & Mme Louette Brigitte
Noces d'or - FLG



Mr Rucquoy Jean & Mme Gillain Jacqueline
Noces de diamant - FLG

Les jubilaires seront fêtés le dimanche matin dans les ducasses de Frasnes, Villers-Perwin et Mellet (voir programme p. 22 à p. 25).

BONNE NOUVELLE : PLUSIEURS SUBSIDES OBTENUS POUR L'AGRANDISSEMENT DU COMPLEXE SPORTIF DES BONS VILLERS

Le projet de l'extension du Complexe sportif des Bons Villers concerne la réalisation :

- D'une salle omnisports (2 terrains) dont le revêtement permettra la pratique de sports très variés tel que le tennis, le basket, le volley, le tennis de table, le badminton, le turbo Kick Power, le karaté ... ;
- De deux terrains de padel couverts pouvant accueillir également du Teqball ;
- D'une nouvelle cafétéria, d'espaces d'accueil, d'un espace de réunion, de nouveaux sanitaires, de nouveaux vestiaires et de locaux techniques ;
- D'une aire de convivialité naturelle ;
- D'une aire de jeux ;
- De parkings / d'un espace polyvalent ;
- D'une piscine d'apprentissage ;
- De 12 terrains de pétanque couverts.

Depuis 2019, la Commune travaille énormément sur ce dossier. Même si le projet n'a pas été facile à boucler et que la crise du COVID l'a retardé, la Commune est fière d'annoncer plusieurs promesses fermes de subsides wallons (plus de 2,5 millions).

Le projet dans son ensemble se réalisera entre 2023 et 2024. Pour rappel, les différents permis ont tous été octroyés.



La fin des travaux de la piscine d'apprentissage est prévue fin décembre 2022.

Le marché de construction de la pétanque a été attribué (début des travaux en 2022). Pour le reste des agrandissements, le cahier des charges est en cours de rédaction auprès de l'architecte mandaté.

Les buts finaux de cet investissement sont d'augmenter la pratique sportive aux Bons Villers, de varier les types de sports proposés, d'offrir des infrastructures de qualité aux écoles de l'entité ...

Merci aux équipes qui ont permis la réalisation de ce projet.

785^{ème} ANNIVERSAIRE DE NOTRE-DAME DU ROUX

Procession & célébration - Découverte des produits d'Affligem

Le lundi 15 août, les festivités liées à la fête de l'Assomption à la chapelle Notre-Dame du Roux à Frasnes auront à nouveau lieu normalement, après deux années sous la coupe du COVID.

PROGRAMME :

07h30 : Ouverture de la chapelle Notre-Dame du Roux

07h30 : Départ du 785^{ème} Tour Notre-Dame du Roux, +- 9 km en 2h30. Précédée de l'Harmonie de Frasnes, le tour suit les chemins périphériques de Frasnes, bordés de chapelles et de potales. Arrêt et présentation à chaque chapelle délimitant le village de Frasnes-lez-Gosselies

10h00 : Célébration eucharistique en l'honneur de Notre-Dame du Roux.

A partir de 11h00, jusqu'en fin de journée : le comité des Amis de la chapelle Notre-Dame du Roux vous propose de déguster bières et tartines au fromage d'Affligem, Abbaye dont Frasnes a dépendu pendant une longue période de son histoire et qui est à l'origine de la construction de la chapelle. Visite commentée de la chapelle sur demande.

Vous êtes les bienvenus à la chapelle Notre-Dame du Roux ce lundi 15 août !

UN PEU D'HISTOIRE

La chapelle Notre-Dame du Roux est le dernier vestige du prieuré bénédictin médiéval de Frasnes-lez-Gosselies. Cette belle chapelle de style roman a été consacrée en 1237. La chapelle a ensuite bénéficié de deux campagnes de restauration, en 1936 et en 1978-1980.

La Commune des Bons Villers est consciente de ce magnifique patrimoine. En 2022, un budget spécifique a été consacré à la rénovation totale du système électrique.



GRATUIT !

AU PROGRAMME :

- Découvertes & initiations au football, futsal, tennis, pétanque, marche nordique, yoga, arts martiaux ...
- Démonstrations d'arts martiaux, Teqball, self défense danse ...
- Conférence alimentation & santé ;
- Animations pour enfants toute la journée !

Rafrâichissements & petite restauration

Plus d'informations et programme complet sur les pages Facebook de la Commune et du Complexe sportif
www.les-bons-villers.be

**Le 3 septembre
de 10 à 18h**

**JOURNÉE
SPORTIVE**

**COMPLEXE SPORTIF
Frasnes-lez-Gosselies**

DU 19 AU 22 AOÛT PROGRAMME DE LA DUCASSE DE FRASNES-LEZ-GOSSELIES

Vendredi 19 Août :

16h00 : Ouverture du chapiteau
16h30 : Goûter des enfants et spectacle de magie
Magic Sensation par Maxime Mandrake à 18h (7€/enfant)
20h00 : Soirée d'ouverture avec Antoine, Nergy et ALX V
02h00 : Clôture

Samedi 20 Août :

13h30 : Ouverture du chapiteau - Inscription au concours belote (20€/personne + 2 boissons offertes)
14h00 : Début du tournoi de belote
14h30 : Inscription au tournoi de pétanque (20 €/équipe de 2 + 2 boissons offertes)
15h00 : Début du tournoi de pétanque (sur le site du complexe sportif)
16h30 : Inscription jogging 5 et 10kms (7€ en prévente et 10€ sur place)
17h00 : Départ du jogging
19h00 : Remise des prix jogging, pétanque et belote
20h00 : Concerts - Les Effets Mer, Sam Mc Clean et Alessia
23h00 : Soirée
02h00 : Clôture

Dimanche 21 Août :

08h30 : Ouverture du chapiteau
09h30 : Noces d'Or et cérémonie du citoyen d'honneur
11h00 : Rassemblement des véhicules anciens
13h00 : Dîner du Comité
Menu : apéro - porchetta (gratin dauphinois et crudités) - 25 €/adulte et 14€/enfant -
RESERVATION OBLIGATOIRE
19h00 : Blind Test (7€/personne et équipe de 10 max)
00h00 : Clôture

Lundi 22 Août :

16h00 : Ouverture du chapiteau
00h00 : Clôture

Mardi 23 Août :

16h00 : Ouverture du chapiteau
19h00 : Soirée de clôture
22h00 : Feu d'artifice
01h30 : Clôture

Les loges foraines seront ouvertes du vendredi 19 août à partir de 17h00 jusqu'au mardi 23 août

Pour les activités (Belote, Jogging, Pétanque, Blind Test et le dîner du dimanche) : infos et réservations via comitedesfetesdefrasnes@hotmail.com



DU 26 AU 29 AOÛT PROGRAMME DE LA DUCASSE DE RÈVES

Vendredi 26 Août :

18h00 : Tour aux chars – départ de la prairie du Cadeau
23h30 : Soirée gratuite

Samedi 27 Août :

10h00 : Tournoi de foot – équipe de 8 joueurs
11h00 : Brocante et marché des créateurs
11h00 : Concours de la meilleure tarte
12h00 : Guinguette et barbecue
13h00-17h00 : Parcours VTT
14h00-17h00 : Tournoi de Molky
14h00-17h00 : Tournoi de pétanque
14h-18h : Tournoi de belotte
18h00 : Food trucks et petite restauration
20h30 : Quizz musical

Dimanche 28 Août :

6h00-11h00 : Concours de pêche
8h00-16h00 : Marche Adeps
10h00 : Guinguette et bières spéciales
10h00 : Messe
12h00 : Dîner de la ducasse & petite restauration
15h00-17h30 : Lancer d'œufs
18h30-20h30 : Concours de fricadelles
22h00 : Feu d'artifice
22h00 : Soirée

Lundi 29 Août :

16h30 : Mini-ducasse (pour les enfants)
17h30-18h30 : Activités ados
19h00 : Couronnement du roi et de la reine
20h30 : Spectacle humoristique : Florence Mendez



Infos :
Facebook « Comité des fêtes de Rèves »
Réservations :
comitedesfetesdereves@gmail.com

Entrée de la ducasse
rue Grand Blocus

DU 9 AU 12 SEPTEMBRE PROGRAMME DE LA DUCASSE DE VILLERS-PERWIN

Vendredi 9 Septembre :

16h30-18h00 : Activité pour enfants (spectacle/animation)
17h00 : Ouverture des loges foraines
17h45 : Jogging enfants
19h00 : Jogging adultes suivi d'un bar extérieur à l'école primaire
20h00 : Soirée dansante sous chapiteau

Samedi 10 Septembre :

9h00-11h00 : Activité matinale « tous âges »
10h00-16h00 : Tournoi sportif dans la prairie de la rue de l'Escaille avec barbecue
12h30 : Bar ouvert sous le chapiteau et barbecue
13h00 – 19h30 : Diverses activités dans nos différents endroits d'activités prévus (cercle, maison de village, chapiteaux, école)
16h00: Ouverture loges foraines
20h00 : Activité de soirée sous le chapiteau
22h30 : Soirée dansante sous chapiteau

Dimanche 11 Septembre :

8h00 : VTT et parcours vélos familiaux
9h00 : Messe en l'honneur des jubilaires
10h00 : Cérémonie des jubilaires
12h00 : Repas traiteur sous le chapiteau
13h00 : Ouverture loges foraines
14h00 : Tour di Villé
14h00 : Bar ouvert sous le chapiteau toute la journée
18h00 : Soirée sous chapiteau

Lundi 12 Septembre :

15h30 : Ouverture loges foraines
16h30 : Ouverture du bar
18h30 : Poulpop : Festival musical
00h00 : Fin de soirée

Infos :
Facebook « Villers en Fête »
Réservations :
contact@villers-en-fete.be



DU 16 AU 18 SEPTEMBRE PROGRAMME DE LA DUCASSE DU MARAIS

Vendredi 16 Septembre:

08h30 : Accueil sur la foire des enfants de l'école Fondamentale de Frasnes-lez-Gosselies
16h00 : Ouverture des loges foraines
19h00 : Souper – Festival aux moules
20h30 : Soirée dansante

Samedi 17 septembre :

10h00 : ouverture du chapiteau
14h00 : Concours de pétanque
19h00 : Souper – Festival aux moules
11h00 : Apéro du Marais & happy hour
16h00 : Ouverture des loges foraines
21h30 : Concert « Effets mers » et soirée dansante

Dimanche 18 septembre:

10h00 : Messe sous chapiteau
13h00 : Animations musicales dans le village
15h30 : Gouter pour les enfants du « Home des petits »
17h00 : Animation musicale sous chapiteau
12h00: Apéro et dîner sous réservation
15h00 : Ouverture des loges foraines
20h00 : Raclot

DU 23 AU 25 SEPTEMBRE PROGRAMME DE LA DUCASSE DE MELLET

Vendredi 23 Septembre:

16h00 : Ouverture du chapiteau et des loges foraines
17h00-19h00 : Animations pour enfants
18h00-19h00 : Petite restauration & happy hour melletoise
20h00 : Blind test
22h00 : Soirée perruque

Samedi 24 septembre :

11h30 : Bar à bières spéciales
13h00 : Jogging des carottes
23h00 : Soirée gratuite
12h00 : Petite restauration
21h00-23h00 : 2h cuistax de Mellet

Dimanche 25 septembre:

6h00 : Brocante du CODERM
11h30 : Jubilaire et animation par l'Harmonie royale de Mellet
12h30 : Dîner du comité
15h00-16h00 : Course d'escargots
18h00-19h00 : Concert de « Half tones »
11h00 : Ouverture du chapiteau
14h00 : Tournoi de pétanque & bar « tu tires ou tu pointes ? »
16h00 : Lancer de ballots
19h30 : clôture



COMMUNICATION DU GROUPE CITOYENS

L'Estival annuel des Citoyens Bonsvillersois consacré au circuit court ... et même très court : un franc succès ! Un grand merci à la dizaine de producteurs locaux qui ont cru à ce projet et l'ont concrétisé par leur présence le dimanche 29 mai dernier. Nous espérons avoir pu répondre à leur attente.

Merci également aux deux conférenciers pour leur prestation du vendredi 27 en soirée.

Merci aussi aux animateurs qui ont partagé leur passion et leurs compétences en nous initiant aux plantes sauvages, à la fabrication du pain, aux principes de la lactofermentation, ou encore en nous prodiguant des conseils en matière de diététique. Un tout grand merci enfin, et un clin d'œil, aux services de météorologie qui nous ont bien averti d'un dimanche froid, pluvieux et venteux. Ce qui nous a permis d'aménager notre dispositif afin de pouvoir accueillir, malgré les conditions, plus de 350 personnes venues, avec nous, rencontrer nos producteurs.

Cet estival était le second organisé par les Citoyens Bonsvillersois. Un troisième est en préparation : à la même saison, dans un autre village, pour une autre thématique ! A l'année prochaine !

Les Citoyens Bonsvillersois

COMMUNICATION DU GROUPE MR-IC

Le MR soutient les infrastructures sportives !

Sous l'impulsion du MR, le Gouvernement wallon a lancé, en octobre dernier, un appel à projets visant le financement d'infrastructures sportives partagées dans un contexte de partenariats entre les pouvoirs locaux, les établissements scolaires et les clubs sportifs locaux. Cet appel complète les différentes enveloppes existantes pour le financement des infrastructures sportives wallonnes.

Deux objectifs sont poursuivis par cet appel à projets :

1. Aménager ou construire des espaces sportifs partagés de qualité
2. Aménager ou construire des espaces exemplaires en matière de performance énergétique et d'insertion dans l'environnement.

Le budget alloué par la Wallonie pour ces projets est de 27.066.100 €. Le taux de la subvention régionale s'élève à 70 % du montant maximum subsidiable, le solde étant financé par le porteur de projet. Douze projets ont été sélectionnés, qui permettront à toutes les générations de pratiquer leurs sports favoris dans les meilleures conditions.

Le projet d'extension du Complexe sportif de Les Bons Villers présenté par la Régie Communale Autonome est classé deuxième et se voit octroyer un subside de 1.898.390 euros : des padels, des tennis couverts, un terrain multisport, une magnifique cafétéria/restaurant ... compléteront le site. Marie-Cécile Loriau, Michel Lardinois et David Declercq ont soutenu ce projet pour notre groupe MR-IC au Conseil d'administration du Complexe.

Bravo à l'équipe du Complexe et bon travail à notre jeune ministre MR Adrien Dolimont, en charge des infrastructures sportives, pour la poursuite de ce dossier !

UNE DATE A BLOQUER DES À PRESENT : SOUPER GASTRONOMIQUE DU MR-IC LE SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022 À LA HAGOULLE (HOUTAIN-LE-VAL) AU PLAISIR D'ENFIN S'Y RETROUVER !

RÉUNION D'INFORMATION LE 7/09 À 19H À LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL
(DÉTAILS PAGE 6) **Début des travaux pour le projet d'urbanisation à Frasnes**

RÉUNION D'INFORMATION LE 7/09 À 20H À LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL :

L'avenir de la ferme et de l'atelier rural à Frasnes (Agricœur)

La Commune possède une ferme désaffectée à la chaussée de Bruxelles autour de laquelle se trouve un atelier rural (hangar de 1.200 m²) ainsi que 2 hectares de terres.

La Commune, avec l'aide du GAL, souhaite vous présenter le projet global de la future affectation de l'atelier rural, de la ferme et de ses alentours.



ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE: RÉUNION CITOYENNE LE 22/09 À LA SALLE DU CONSEIL

BUDGET PARTICIPATIF 2022 - 20.000 € POUR VOS PROJETS CITOYENS !

Une idée pour améliorer votre quartier ? Un projet autour du vivre-ensemble pour rassembler les Bonsvillersois ? Un concept participatif améliorer l'environnement ou l'aspect rural du territoire ?

Alors cet appel à projets est pour vous ! Vous faites partie d'une association de fait, d'un comité de quartier, de voisins ... regroupant au moins 5 habitants domiciliés aux Bons Villers; Vous êtes une association locale, avec une personnalité juridique (ASBL).



Déposez votre projet sur la plateforme : participation.frw.be/fr-BE/projects/bp-lbv avant le 31 août 2022 !

Toutes les infos : <https://www.les-bons-villers.be/actualites>



JOURNÉE DU PATRIMOINE 2022 À VILLERS-PERWIN ET MELLET

Comme chaque année, la Commune des Bons Villers vous propose un programme d'activités dans le cadre des journées du patrimoine. D'une part, le samedi 10 septembre de 10 à 17h, vous aurez la possibilité de (re) découvrir le donjon médiéval de Mellet. Entrée libre, visites guidées par le CODERM et petite restauration vous permettront de passer un bon moment de découverte patrimoniale et culturelle.

D'autre part, le samedi 10 septembre de 10 à 18h, la Commune vous propose deux balades à la découverte des éléments de patrimoine de Villers-Perwin. Une balade familiale de 3,4km, dédiée aux plus jeunes, vous emmènera à la recherche des Trésors du village alors que la seconde promenade de 7,5km fera le tour de Villers-Perwin au gré d'anecdotes locales et historiques.



Informations supplémentaires sur notre site web ou via :

- Donjon de Mellet : rue Helsen, 69 6211 Mellet et www.facebook.com/coderm.mellet ;
- Villers-Perwin : place Commandant Bultot, 10 et www.les-bons-villers.be/evenements.

BOUGE POUR TA SANTÉ !

ACTIVITÉS GRATUITES LE 19 NOVEMBRE, DE 14 À 18H

Le CPAS des Bons Villers et la Maison médicale vous invitent à bouger pour votre santé !

Programme :

- Promenade avec animations autour de la santé
- Lieu de départ : Maison médicale, rue du Tilleul 24 à Villers Perwin

• Animations prévues :

- **Manger** : Atelier culinaire organisé par le CPAS. Préparation d'une salade de fruits et dégustation.
- **Bouger** : Animations, avec jeux interactifs, animé par l'Observatoire de la Santé ;
- **Respirer** : Animations et sensibilisation aux dangers du tabac

Un accueil général sera assuré par le CPAS et la Maison médicale : chaque visiteur recevra des infos sur les différents stands. Un flyer sera distribué et un questionnaire sera également remis. Le questionnaire comprendra 3 questions en rapport avec chacune des thématiques.

Boissons/En-cas sains seront offerts

Différents cadeaux prévus : fruits, gourdes, jeux.

FERMES EN FÊTE



Visites, spectacles, animations, dégustations, ateliers, balades

Vous avez été nombreux à participer aux Fermes en Fête du printemps à Villers-Perwin, Glabais et Marbais ! Merci pour ces beaux moments de partage et de rencontre. Visites de fermes, rencontre des agriculteurs, promenades à vélo, barbecues, château gonflable... Il y en avait pour tous les goûts.

SAVIEZ-VOUS QU'IL RESTE ENCORE TROIS RENDEZ-VOUS AUTOMNAUX À NE PAS MANQUER ? Le dimanche 18 septembre 2022 à la Ferme de l'Airalle (Frasnes-lez-Gosselies) : découverte du savoir-faire de la famille Debar et de leur passion pour l'élevage bovin.

LE PROGRAMME COMPLET SERA BIENTÔT DISPONIBLE SUR WWW.PAYSDES4BRAS.BE/ FERMES-EN-FETE

Note à l'attention du lecteur : les articles et informations paraissant dans le bulletin d'information communal et transmises par différents auteurs relèvent de leur responsabilité, tant dans leur présentation que dans le contenu rédactionnel.

Contact concernant le bulletin : **Max** • max@lesbonsvillers.be 🐣 **Justin** • justin.art@lesbonsvillers.be

Editeur responsable : Collège communal - Place de Frasnes, 1 - 6210 Les Bons Villers